

MASTER 2 DÉVELOPPEMENT ET MANAGEMENT DES UNIVERSITÉS

Responsables de formation : Stéphanie Mignot-Gérard et Arnaud Thauvron

Objectifs

La formation vise à former des cadres capables de :

- Appuyer les responsables des établissements à tous niveaux dans la définition et à la mise en œuvre de leurs stratégies ;
- Développer des instruments de pilotage innovants qui répondent aux évolutions récentes du secteur (internationalisation, concurrence et exigence de qualité accrues, autonomie élargie des établissements...);
- Être directement opérationnel dans les fonctions en plein développement dans les établissements d'enseignement supérieur (communication, valorisation de la recherche, formation continue, développement international, regroupement dans le cadre des pôles de recherche et d'enseignement supérieur)
- Piloter des projets transversaux de développement de partenariats, mise en place des démarches qualité, recherche de nouveaux financements.

Débouchés

Toutes les fonctions de soutien ou de support réalisées par des cadres au sein des établissements d'enseignement supérieur : adjoint au responsable administratif de département ou de laboratoire de recherche, contrôleur de gestion, chef de projet « mise en place du contrat quadriennal », chef de projet « qualité et évaluation », chargé de développement international, chargé d'étude à la cellule de pilotage, responsable des partenariats extérieurs, responsable d'orientation et d'insertion professionnelle, de relations entreprises, des relations écoles, consultant ou auditeur (interne et externe), etc.

Compétences développées

Le diplômé est capable de :

- Connaître le cadre réglementaire et l'organisation du système universitaire en France, ainsi que les évolutions des politiques publiques d'enseignement supérieur en Europe ;
- Analyser les enjeux des transformations des systèmes d'enseignement supérieur aux niveaux national et international ;
- Développer des instruments de suivi et de pilotage pertinents et innovants à chaque niveau, en assurer le suivi et en exploiter les données ;
- Piloter des projets transversaux de développement de partenariats, de mise en place des démarches qualité, de recherche de nouveaux financements ;
- Appuyer les équipes d'enseignants-chercheurs dans leurs réponses aux appels à projets lancés par les agences ministérielles nationales et organisations internationales ;
- Elaborer un projet et de la stratégie d'un établissement dans son contexte régional, national et international ;
- Communiquer sur la stratégie globale, les objectifs, le fonctionnement et les résultats de l'établissement auprès des différentes parties prenantes (conseil d'administration, entreprises partenaires, instances de tutelle) ;
- Administrer et animer un département d'enseignement, une unité de recherche, ou une U.F.R.

Approche pédagogique

Le Master Développement et Management des Universités comporte 280 heures de cours alternant 14 séminaires, 1 cours de méthodologie du mémoire et un projet collectif, le "capstone project". Le capstone project est un contrat d'études conclu avec une université ou l'une de ses composantes (UFR, école, service central). Il consiste à réaliser un diagnostic stratégique et organisationnel donnant lieu à un rapport écrit et à une restitution orale auprès des commanditaires de l'étude.

CONTACT

Responsable formation continue

Hélène Assi

fc-iae@u-pec.fr

www.iae-eiffel.fr

Chiffres Clés

100%

Taux de sélectivité
2019-2020

100%

Taux de réussite
2018-2019

86%

Taux d'insertion à 6 mois
2017-2018

Volume annuel

280h en présentiel

Tarif

3150 € *

Admission

L'accès en **Master 2 Développement et management des universités** se fait en deux temps :

- **Admissibilité** : sélection effectuée sur la base du dossier (notes au cours des études supérieures, expérience professionnelle, activités annexes...).
- **Admission** : un entretien de motivation, mené par deux enseignants du Master.

Prérequis

- Avoir une expérience professionnelle significative
- Avoir le baccalauréat ou un diplôme équivalent ou obtenir le droit d'entrer en formation par le biais de la procédure de validation des acquis professionnels (VAPP)

Contenu pédagogique

UE	Matières	Nb d'heures	ECTS	Points forts Modularisation de la formation (Les 12 modules de 14h et le module de 28h peuvent être suivis indépendamment) Projet Capstone qui permet une mise en situation Diversité des participants (formation initiale, formation continue, modules)
UE 1 Enjeux contemporains de l'enseignement supérieur et de la recherche	Appréhender le paysage institutionnel et les réformes en France	14	6	
	Analyser les politiques publiques dans l'enseignement supérieur et la recherche	14		
UE 2 Organisations et acteurs du système Universitaire	Comprendre la sociologie des publics de l'enseignement supérieur	14	8	
	Connaître les acteurs, politiques et dynamiques de l'activité scientifique	14		
	Maîtriser les principes de la gouvernance universitaire et ses spécificités	14		
UE 3 Management et pilotage des établissements	Comprendre et piloter le système d'information d'une université	14	16	
	Mener un audit qualité en contexte universitaire	14		
	Projet Capstone	35		
	Analyser les ressorts du management d'équipe	14		
	UE 4 Internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche	Calculer les coûts d'une université	14	6
		Elaborer le diagnostic stratégique d'un établissement	14	
		Gérer les budgets et les finances d'un établissement	14	
		Gérer les ressources humaines et la masse salariale à l'université	14	
UE 5 Mémoire de recherche appliquée	Géopolitiques de l'enseignement supérieur et de la recherche et politiques internationales	28	24	
TOTAL		280	60	

Validation de la formation

L'acquisition des connaissances et compétences est évaluée pour chaque UE par un contrôle continu et régulier (épreuves qui peuvent être écrites, orales ou pratiques). La rédaction d'un mémoire de recherche est demandée, il donne lieu à une soutenance. Le master est délivré aux stagiaires ayant obtenu une moyenne minimum de 10/20 à chaque UE ainsi qu'au mémoire.

Les modules suivis de manière indépendante ne donnent lieu à aucune évaluation. Une attestation de présence est délivrée à chaque participant à la suite du séminaire.

<h2>Calendrier</h2> <p>De novembre à novembre (12 mois)</p> <p>Rythme : 2 jours de cours par semaine et 4 semaines complètes</p>	<h2>Plan d'accès</h2> <p>M 8 Créteil Université</p>	<h2>Certifications</h2> <p>www.QUALICERT.FR</p>
<h2>Lieu de formation</h2> <p>Campus de Créteil Place de la porte des champs 94010 Créteil cedex</p>	<h2>Codes</h2> <p>Fiche RNCP : 34046</p>	

* Pour plus d'informations sur le tarif et les financements, merci de contacter le service formation continue